

5 La protection intégrée : qu'est-ce que c'est ?

OBJECTIF

Comprendre les objectifs et la méthodologie de la protection intégrée



*IBMA : International Biocontrol Manufacturer's Association

Définition

Selon l'IBMA*, « la protection intégrée est une conception de la protection des cultures dont l'application fait intervenir un ensemble de méthodes satisfaisant les exigences à la fois écologiques, économiques et toxicologiques, en réservant **la priorité à la mise en oeuvre délibérée des éléments naturels de limitation et en respectant les seuils de nuisibilité** ». La priorité est ainsi donnée aux mesures préventives : agronomiques, biologiques, physiques. Lorsque le recours aux méthodes chimiques est décidé, celles-ci sont mises en oeuvre en tenant compte des **seuils de nuisibilité**, du **respect des auxiliaires**, de la **protection de la santé des agriculteurs, des consommateurs et de l'environnement**.

Il s'agit donc de :

- Diminuer les risques (rotations, fertilisation, choix variétal, date de semis, favorisation des auxiliaires, etc.). Une réflexion à l'échelle de l'exploitation ou du site est nécessaire
- Assurer un suivi continu de l'état sanitaire des cultures pour évaluer le niveau de risque : observation du stade de développement des cultures, suivi des populations de bioagresseurs, utilisation des Bulletins de Santé du Végétal, des modèles de prévisions...
- N'intervenir que si nécessaire, en privilégiant autant que possible les techniques alternatives
- Si aucune solution alternative n'existe ou n'est efficace, avoir recours à une intervention chimique de manière raisonnée (réflexion sur le dosage, le positionnement du traitement, les techniques de pulvérisation...).

NB : La protection intégrée n'est **pas une méthode de substitution directe** : le simple remplacement d'un traitement phytosanitaire par un produit « alternatif » est rarement efficace. C'est au contraire **une méthodologie qui combine plusieurs leviers** (agronomique, prophylactique, lutte alternative, utilisation optimale des produits phytosanitaires...) intégrés dans une réflexion globale sur le processus d'élaboration.

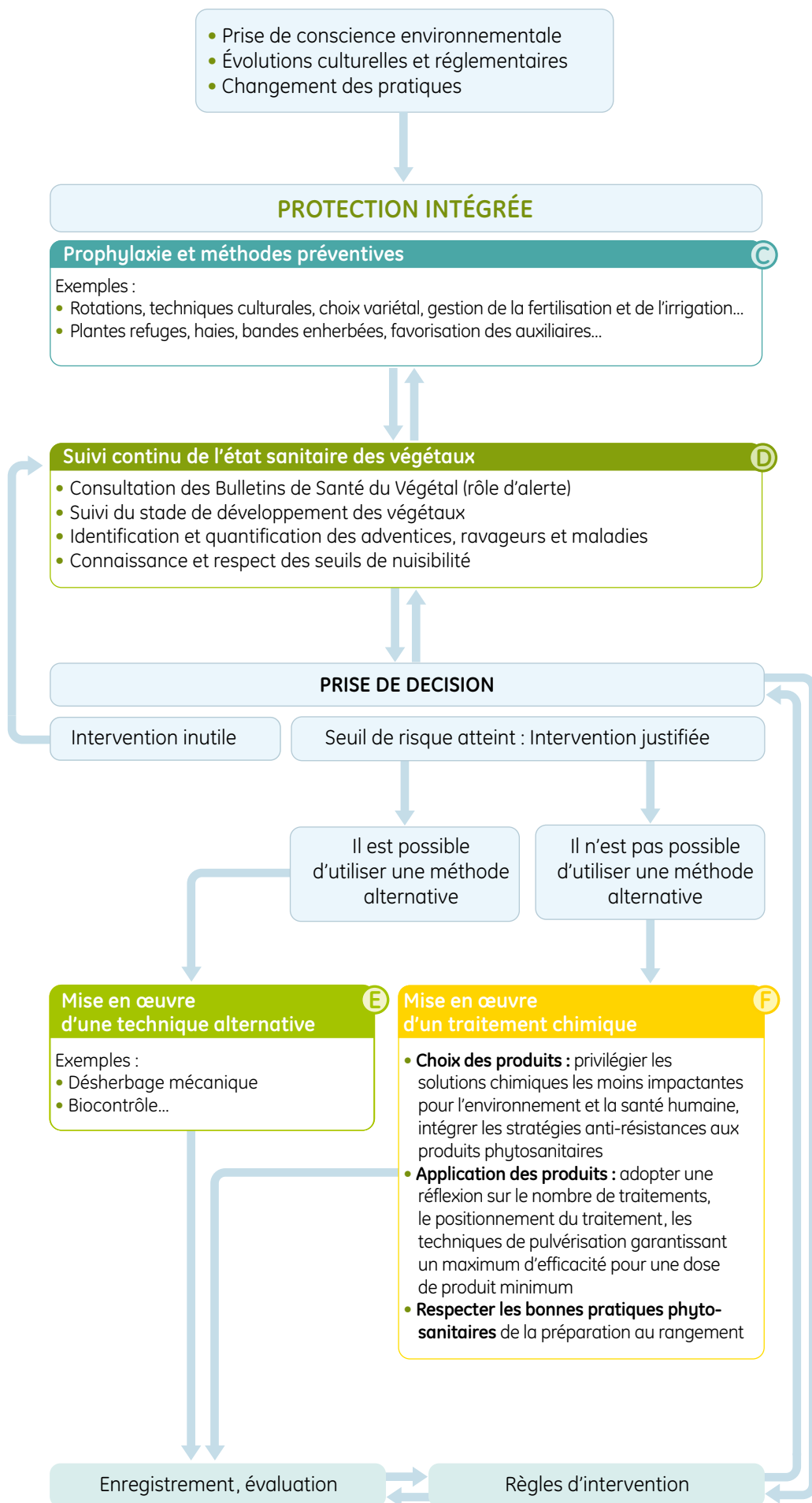
Pourquoi la protection intégrée

La protection intégrée découle du contexte suivant :

- Des difficultés croissantes de l'utilisation des produits phytosanitaires :
 - Pollutions des eaux superficielles et souterraines
 - Pollution du sol et de l'air
 - Apparition de résistances des agents pathogènes, sélectivité de la flore adventive
 - Problèmes de santé publique avec apparition de maladies professionnelles ou à longue incubation
- De manière générale, la démarche de protection intégrée peut être représentée selon le schéma figurant au verso de cette fiche.

+ POUR ALLER PLUS LOIN

- **Site du Ministère de l'Agriculture (MAAP) : EcophytoPIC :**
<http://agriculture.gouv.fr/Presentation-d-EcophytoPIC>



Le présent document a été construit de manière à suivre les différentes étapes de la protection intégrée. Les lettres à côté de chaque étape indiquent l'onglet auquel il faut se référer pour avoir des précisions techniques.